

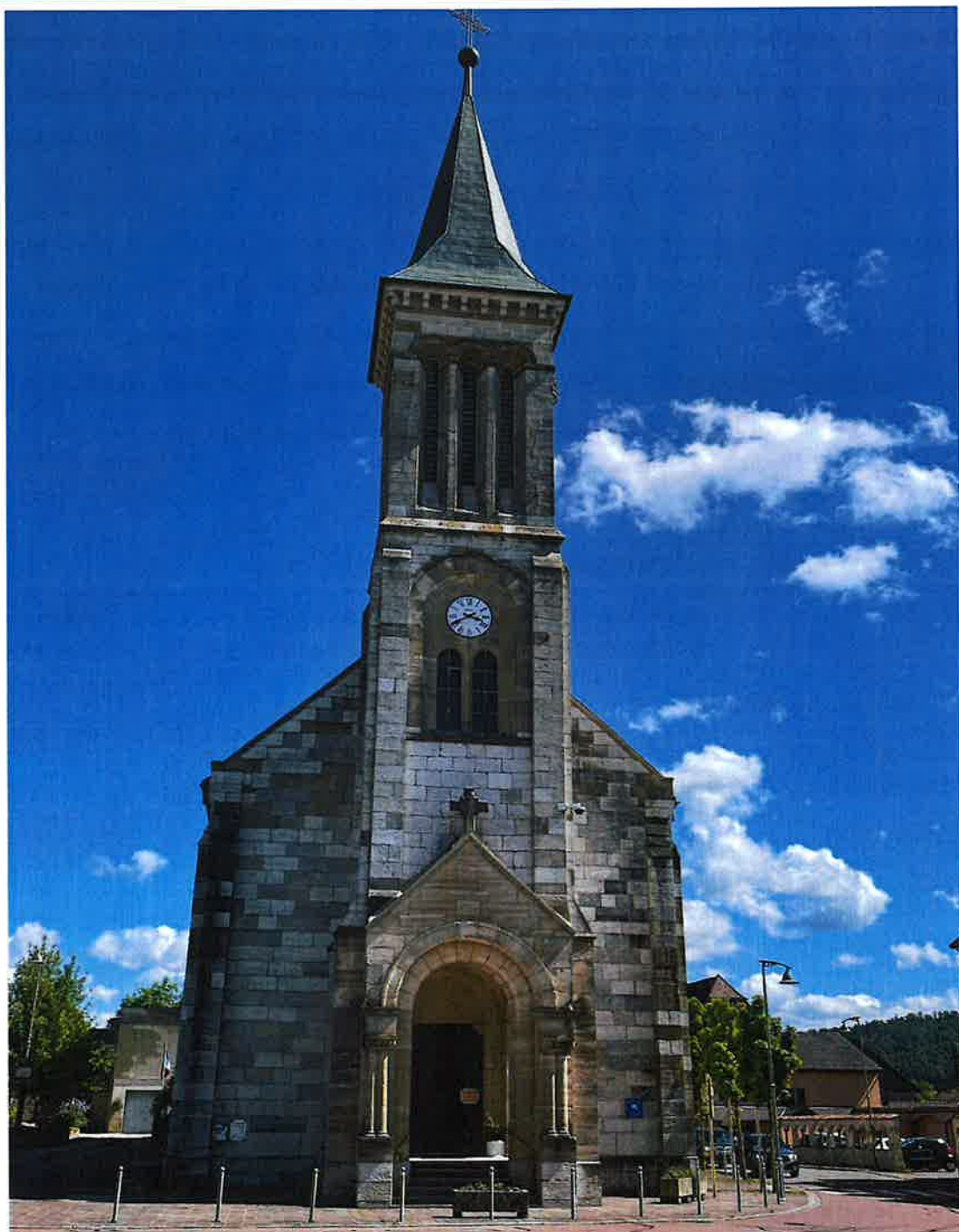


# WERENTZ '

COMMUNE DE WERENTZHOUSE

BULLETIN N° 11—MAI 2026

# LE MAG !



EGLISE ST WENDELIN

**MAIRIE** - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34

Mail : [mairie@werentzhouse.fr](mailto:mairie@werentzhouse.fr)—Site internet : [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr)

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Illiwap : s'inscrire sur [https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse\\_68363](https://station.illiwap.com/fr/public/mairie-de-werentzhouse_68363)

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

## COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : [accueil@cc-sundgau.fr](mailto:accueil@cc-sundgau.fr)

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

### CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne d'Altkirch (tél. : 03.89.08.36.24—mail : [bien-trier@cc-sundgau.fr](mailto:bien-trier@cc-sundgau.fr)) -

Les sacs à tri et à biodéchets peuvent être retirés à la mairie de Werentzhouse

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse : veuillez sonner)

EAU, ASSAINISSEMENT ET URGENCE FUITE D'EAU : numéro d'astreinte : 03.89.25.83.21

Questions administratives : appeler le 03.89.08.47.57

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
ACSL	M. WELKER Christian M. RAUSER Christian	06.07.11.31.29 06.45.02.09.90	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.72.78	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
UNION SPORTIVE	M. RAUSER Anthony	06.47.24.56.49	Tennis de table
ACCW	Mme PFIFFER Esther	06.67.41.37.58	Organisation marché de Noël et autres manifestations
ASSOC. KLIKA OHNA MASS	M. RUNSER Thomas	06.72.09.06.39	Organisation carnaval
FER 68	M. FUHRER Kevin	07.80.03.47.57	Sécurité lors événements locaux
Association de pêche de Werentzhouse	M. WOLF Hubert	03.89.40.44.72	

# EDITO DU MAIRE

Werentzhouse avance avec vous : Proximité, engagement et nouvel élan !



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Les élections municipales sont désormais derrière nous et, par votre vote, vous nous avez renouvelé votre confiance. Je veux vous dire, tout simplement et très sincèrement, merci. **MERCI**, pour votre mobilisation, pour votre soutien, et pour les nombreux témoignages reçus. Cette confiance nous honore autant qu'elle nous engage.

C'est avec humilité, fierté et détermination que j'entame ce nouveau mandat à vos côtés. Recevoir à nouveau l'écharpe de Maire de Werentzhouse est pour moi un grand honneur. Depuis le début de mon engagement pour notre village, j'ai toujours essayé d'agir avec **proximité, écoute, sérieux et bon sens**. Et c'est dans cet esprit que nous continuerons à avancer.

Mai est là, avec ses journées plus longues, ses couleurs retrouvées et cette impression agréable que le village reprend pleinement vie. À Werentzhouse, cette période a toujours quelque chose de particulier. Les jardins se réveillent, les extérieurs s'animent, les projets avancent, les manifestations se préparent, et l'on sent bien que le village entre dans une **saison vivante, conviviale et pleine d'élan**. On se retrouve davantage, on échange plus facilement, et l'on mesure combien notre commune vit grâce à l'implication de chacun. Associations, bénévoles, agents communaux, élus, habitants : chacun, à sa manière, contribue à faire vivre Werentzhouse au quotidien. **C'est cette énergie collective, simple et sincère, qui fait la force d'une commune rurale.**

Je veux ici saluer le travail accompli par les élus sortants (un merci tout particulier à Hubert pour son investissement et sa présence), ainsi que l'engagement quotidien de nos agents municipaux, qui œuvrent chaque jour avec **professionnalisme et dévouement**.

Être élu, dans un village, ce n'est pas occuper une fonction : c'est être responsable, être au service des autres, avec humilité. Nous ne faisons que passer, mais ce que nous décidons aujourd'hui prépare le **Werentzhouse de demain**.

L'équipe municipale qui m'accompagne est à l'image de notre commune : attachée au village, investie, volontaire. Elle rassemble l'expérience de ceux qui poursuivent leur engagement et l'élan de celles et ceux qui rejoignent aujourd'hui cette mission collective. Cette complémentarité est une richesse. Elle nous permettra d'avancer avec sérieux, esprit d'équipe et sens des réalités.

Notre méthode restera simple : **écouter, dialoguer, agir concrètement et garder les pieds sur terre**. Nous savons que les attentes sont nombreuses et que les moyens ne sont pas illimités. C'est pourquoi nous continuerons à avancer avec **pragmatisme, responsabilité et respect des finances communales**, sans promesses irréalistes, mais avec la volonté constante d'améliorer votre quotidien et de préparer l'avenir. Dans cette action municipale très concrète, tournée vers les réalités de tous les jours, gardons à l'esprit cette belle formule de Victor Hugo : « **Servir le peuple, c'est grandir.** » Elle rappelle que l'engagement public ne doit jamais servir des intérêts particuliers, mais toujours le bien commun.



Les chantiers à venir sont nombreux : **préserver et améliorer notre cadre de vie**, entretenir notre patrimoine, soutenir la vie associative, accompagner les familles, renforcer les solidarités, préparer l'avenir de notre jeunesse et continuer à faire de **Werentzhouse un village accueillant, vivant et fidèle à son identité rurale, à son authenticité et à son esprit de proximité.**

À l'approche de la fin de l'année scolaire, les grandes vacances commencent déjà à se profiler. Mais avant cela, il reste encore un cap important pour beaucoup de nos jeunes : **les révisions, les examens, les derniers efforts à fournir.** Je veux leur adresser un mot simple : **restez concentrés, donnez le meilleur de vous-mêmes et gardez confiance.** Brevet des collèges, baccalauréat, examens et diplômes de l'enseignement supérieur : à chacune et chacun d'entre vous, j'adresse tous mes encouragements et mes vœux de réussite.

Et parce que **le bien-vivre ensemble** commence aussi par de petits gestes du quotidien, rappelons avec le sourire quelques évidences... qui méritent d'être répétées :

- les déjections de nos compagnons à quatre pattes n'ont ni leur place sur nos trottoirs, ni sur nos espaces verts ; ce ne sont pas des décorations communales,
- les mégots, les déchets, n'ont pas vocation à voyager seuls dans nos rues ou nos fossés,
- les moteurs qui pétaradent à toute heure ne remplaceront jamais le chant des oiseaux ; quant aux autres nuisances sonores, chacun apprécie le calme... surtout lorsqu'il vient de chez le voisin.



Bref, un village agréable, c'est l'affaire de tous : **un peu de respect, beaucoup de bon sens, et Werentzhouse n'en sera que plus belle à vivre.**

Je souhaite également dire un mot sur certaines tensions du quotidien que chacun peut constater ici ou là, qu'il s'agisse de l'agressivité entre enfants, de comportements inadaptés dans le bus scolaire, de tensions à l'école, dans la rue ou dans certains quartiers du village. **Chacun doit pouvoir prendre un peu de recul et relativiser.** Dire **STOP** à un enfant, lui rappeler une règle ou corriger un comportement, ce n'est pas le condamner ni le montrer du doigt. **C'est aussi l'aider à grandir.** Aucun enfant n'est responsable à lui seul de tout un climat. **Le rôle des adultes est justement d'apaiser, d'expliquer, de recadrer quand il le faut, sans excès, mais sans renoncer non plus.** Là encore, le respect, le dialogue, le calme, l'exemple et la patience doivent rester nos meilleurs repères pour bien vivre ensemble à Werentzhouse.

Je veux enfin remercier toutes celles et ceux qui contribuent à la vitalité de notre commune. C'est grâce à **cette mobilisation collective** que **Werentzhouse** reste un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.

Nous aurons d'ailleurs le plaisir de nous retrouver lors de la **journée citoyenne du 30 mai prochain, de 7h30 à 13h00.** Ce sera, comme pour les précédentes éditions, **un beau moment de partage et d'engagement collectif** en faveur de notre cadre de vie. La matinée se prolongera autour d'un apéritif et d'un repas convivial, dans la bonne humeur, comme on sait si bien le faire chez nous. **Alors, venez nombreux, je compte sur vous.**



MAI & SEPTEMBRE 2025



**Continuons à faire vivre Werentzhouse avec sérieux, avec cœur et avec bon sens.**

Je vous souhaite un agréable mois de mai et, à **Werentzhouse**, plus qu'ailleurs, faites ce qu'il vous plaît.

Au plaisir de vous retrouver...

Éric Gutzwiller, Maire de Werentzhouse

# LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

2026-2032

## LE CONSEIL MUNICIPAL

M. CHABOUTE Ludovic, M. CHONG KEE Sténio, M. GUTZWILLER Eric, Mme KEMPF Denise, Mme KLOPFENSTEIN Nicole, Mme LACHAT Claudia, Mme LACHAT Mélanie, M. LE FAVI Mario, Mme LEHR-PATTY Aurore, Mme MANGOLD Karine, M. MATHIOT Denis, Mme MONA Brigitte, M. SEGER Paul, M. THEURILLAT Jonathan, Mme VILLERMET Laurence

## LES ADJOINTS AU MAIRE

M. MATHIOT Denis (1er adjoint), Mme MANGOLD Karine (2ème adjointe) ; M. CHONG KEE Sténio (3ème Adjoint) ; Mme LACHAT Claudia (4ème Adjointe)

## LES COMMISSIONS

- Commission d'appel d'offres : CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis, THEURILLAT Jonathan, titulaires ; MANGOLD Karine, LACHAT Mélanie, SEGER Paul, suppléant
- Commission consultative de la chasse : LE FAVI Mario, LACHAT Mélanie, membres titulaires
- Commission de contrôle des listes électorales : KLOPFENSTEIN Nicole, déléguée du CM ; LACHAT Mélanie, déléguée de l'administration ; MISSLIN Christian, délégué du tribunal judiciaire
- Commission communale des impôts : le conseil a proposé 24 membres (titulaires et suppléants) ; seuls 12 personnes parmi les contribuables (taxes locales) seront retenues par la DGFIP

## LES DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

M. MATHIOT Denis, 1er adjoint : mobilités, réseaux, sécurité—patrimoine bâti, forêt

Mme MANGOLD Karine, 2ème adjointe : communications, festivités, jeunesse

M. CHONG KEE Sténio, 3e adjoint : finances, développement— journée citoyenne

Mme LACHAT Claudia, 4e adjointe : cadre de vie, environnement - solidarité, mémoire

Des commissions composées notamment de membres du conseil municipal sont constituées sur ces thèmes. La compétence attractivité et convivialité est exercée par le Maire.

## LES DELEGUES

- Auprès de la Communauté de Communes Sundgau : GUTZWILLER Eric, titulaire ; MATHIOT Denis suppléant
- Au SIAS Bouxwiller-Durmenach-Roppentzwiller-Werentzhouse : CHABOUTE Ludovic, MANGOLD Karine, THEURILLAT Jonathan
- Auprès des Brigades Vertes : GUTZWILLER Eric, titulaire ; THEURILLAT Jonathan, suppléant
- Auprès de Territoire d'Energie Alsace : MATHIOT Denis, titulaire
- Auprès du SIGFRA (gestion des bucherons) : MATHIOT Denis, titulaire ; LE FAVI Mario, suppléant
- Auprès du Syndicat Mixte de l'III : CHONG KEE Sténio, titulaire ; MONA Brigitte, suppléante

## AUTRES REPRESENTANTS

- Auprès de l'ADAUHR : MATHIOT Denis, titulaire ; LE FAVI Mario, suppléant

- Après de l'ACSL : le maire de droit ; MATHIOT Denis, titulaire
- Après du GIC 27 (chasse) : LE FAVI Mario, titulaire ; LACHAT Mélanie, suppléante
- Correspondant défense : MATHIOT Denis
- Correspondant pandémie grippale—risque canicule : LACHAT Claudia
- Représentants pour le PLUi III et Gersbach : GUTZWILLER Eric, CHONG KEE Sténio
- Représentants pour le PLUi III Centre : GUTZWILLER Eric, CHONG KEE Sténio, MANGOLD Karine
- Délégué CLECT : CHONG KEE Sténio, titulaire ; GUTZWILLER Eric, suppléant
- Délégué frelon asiatique : CHONG KEE Sténio

#### SURVEILLANCE POUR L'ECOULEMENT DES EAUX (chaque élu dans son quartier)

THEURILLAT Jonathan (rue des pivoines) ; KLOPFENSTEIN Nicole (rue du vignoble) ; LE FAVI Mario (près de l'III) ; MONA Brigitte (rue de Fislis) ; GUTZWILLER Eric et MATHIOT Denis (rue de Bâle) ; CHONG KEE Sténio (rue des chênes, rue des sapins)

### LES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Maire est autorisé par le conseil municipal, pendant toute la durée du mandat (et en cas d'absence du maire, les adjoints)

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget à concurrence de 30000 € HT au maximum
- de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes
- de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- d'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions, ni de charges
- d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues aux articles L 211-2 à L211-2-3 ou au premier alinéa de l'article L213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal soit après consultation des adjoints ou de la commission chargée de l'urbanisme; cette délégation est accordée pour l'aliénation des biens qui ne sont pas grevés d'un emplacement réservé dans le P.L.U. (ou PLU intercommunal le cas échéant)
- d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre
- de demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions (conditions : pour tout programme ayant fait l'objet soit d'une délibération, soit d'une inscription au budget en cours)
- de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux (conditions : pour tout projet ayant fait l'objet soit d'une délibération, soit d'une inscription au budget en cours)

### LES INDEMNITES DE FONCTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil municipal décide de fixer le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints au montant maximal prévu pour les élus des communes entre 500 et 999 habitants. Les conseillers municipaux n'ont pas de délégations, ; par conséquent ils ne perçoivent pas d'indemnités.



# Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Séances des 29.09.2025, 15.12.2025,  
9.02., 20.03. et 13.04.2026

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoint au Maire : MM. et Mme WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, MATHIOT Denis

Conseillers municipaux : MM. et Mmes BILGER Christophe, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LE FAVI Mario, MONA Brigitte, MULLER Sylvie, THEURILLAT Jonathan

Séance du 29.09.2025 : M. CHONG KEE Sténio (excusé, procuration donnée à M. MATHIOT Denis) ; absent non excusé : M. Julien LAMY

Séance du 15.12.2025 : M. LAMY Julien (non excusé)

Séance du 9.02.2026 : M. LAMY Julien (non excusé)

Membres du Conseil Municipal (après élections municipales) : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoint au Maire : Mmes et MM. MATHIOT Denis, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio, LACHAT Claudia

Conseillers municipaux : MM. et Mmes CHABOUTE Ludovic, KEMPF Denise, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Mélanie, LE FAVI Mario, LEHR-PATTY Aurore, MONA Brigitte, SEGER Paul, THEURILLAT Jonathan, VILLERMET Laurence

Séance du 20.03.2026 : Mme LACHAT Mélanie (excusée, procuration à LACHAT Claudia) ; M. SEGER Paul (excusé, procuration à GUTZWILLER Eric)

Séance du 13.04.2026 : Mme LEHR-PATTY Aurore (excusée, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric)

## AFFAIRES FINANCIERES

### REPARTITION DES LOYERS DES PRESBYTERES

Suite aux différentes réunions entre les 17 communes membres des paroisses du Pays des Sources et du Haut-Sundgau, il a finalement été décidé une nouvelle répartition des loyers des presbytères de Ferrette et de Ligsdorf qui servent d'habitation aux deux prêtres. Il a été décidé à l'unanimité que les deux communautés de paroisses du Pays des Sources et du Haut-Sundgau se regroupent pour participer à la prise en charge des loyers. La répartition cumulée des 2 loyers sera faite au nombre d'habitants des 17 communes avec une clé de répartition basée sur la population totale de l'INSEE de chaque année. Ces loyers sont révisables.

### DELEGATIONS EXERCEES PAR LE MAIRE

Le maire rend compte des décisions prises au titre des délégations reçues par délibérations du 25.05.2020 et du 23.06.2025

- remplacement de l'agent de nettoyage : contrat signé avec NETOSOL pour un an à partir du 1.9.25  
Coût pour la mairie : 135 € HT par mois sur 12 mois ; Coût pour l'école : 945 € HT par mois sur 10 mois inclus les vitres
- sinistre lampadaire près du monument aux morts : l'auteur a été retrouvé et les frais seront remboursés par l'assurance.

### PARTICIPATION FRAIS DE PISCINE

Dans le cadre de ce dossier et suite aux négociations avec la CCS (voir séances précédentes), le maire rend compte d'un malentendu

- frais de fonctionnement : le montant restant à payer a été renégocié (passe de 46143.43 € à 30568.28 €)  
- voir séances précédentes

- participation loyer : la CCS nous a informés que les loyers restent dus, soit 4792.34 € ; ce point n'avait pas été soulevé lors de négociations. Le maire propose d'acquitter cette dette afin de clôturer ce dossier qui stagne depuis des années. Le Conseil Municipal donne son aval à l'unanimité.

### CADEAU DE DEPART DE M. CAPRON (TECHNICIEN FORESTIER)

Le cadeau sera acquis par la commune au nom des communes volontaires de son triage ; la participation par commune est fixée à 100 €.

### EVOLUTION DES LOGICIELS MAIRIE

Les logiciels actuels migreront vers la version WE MAGNUS (surcoût par an : 681 € HT). Une formation de deux jours est prévue.

### DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le maire est autorisé à demander toutes subventions concernant les programmes inscrits au budget ou préprogrammés.

La subvention ACTEE + chêne pour un audit énergétique (programme village d'avenir) d'un montant de 6004 HT est acceptée.

### FINANCES COMMUNALES

La CEA n'ayant pour le moment pas encore défini sa nouvelle politique de subvention, il convient d'être prudent dans les dépenses des programmes importants à prévoir (logement ancienne gare, rue de l'école et rue du vignoble) ; une étude précise est demandée à notre conseiller aux décideurs locaux.

### COMPTE FINANCIER UNIQUE (fusionne les anciens comptes adm. et compte de gestion) 2025 :

Le compte financier 2025 est approuvé à l'unanimité.

Résultat des deux sections, compte-tenu des dépenses et des recettes restant à réaliser

Section de fonctionnement : + 460086.08 €      Section d'investissement : + 1513.70— 96349 € de restes à réaliser

Le déficit de la section d'investissement sera couvert par l'excédent de la section de fonctionnement.

### BUDGET PRIMITIF 2026

Il est adopté à l'unanimité. Dépenses et recettes sont équilibrées comme suit :

Section de fonctionnement : 970120.78 €      Section d'investissement : 839019.78 €

IMPOTS LOCAUX : Pour mémoire, la suppression de la taxe d'habitation est effective pour tous en 2022 ; la TH sur les résidences secondaires est maintenue ; le taux CFE (entreprises) n'est plus de la compétence de la commune. La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Cette perte est compensée ; à partir de 2021, apparaît le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière bâtie. Le montant n'est pas forcément égal à la perte de TH enregistrée par la commune. Celui-ci peut être supérieur ou inférieur. Pour notre commune, il est inférieur (commune sous-compensée). Sera donc appliqué un coefficient correcteur calculé par l'Etat (pour 2026, 129800 €). Le conseil municipal décide de maintenir les taux, sans augmentation.

<u>Taux</u> : taxe d'habitation (résidences secondaires)	21.09 %		
Taxe foncière bâtie	31.96 %	Taxe foncière non bâtie	83.00 %

### TARIFS COMMUNAUX (cimetière, location alambic, droits de place)

Les tarifs sont fixés comme suit à compter du 1.1.2026 :

- Cimetière : tarifs réajustés pour le colombarium soit 600 € les 15 premières années, puis 400 € pour le renouvellement. Autres tarifs : concession simple sur 15 ans : 150 € ; concession caverne sur 15 ans : 800 € pierre incluse, puis 300 € lors du renouvellement ; jardin du souvenir : 50 €.

- Droit de place (1 journée : 20 €)
- Location alambic (10 € par jour entamé)
- axe locale sur la publicité extérieure : le conseil municipal renonce à l'appliquer

## PREPROGRAMMATION 2026

Le conseil municipal examine les propositions de programmes et acquisitions en investissement pour 2026. Hormis les crédits à prévoir pour les chantiers et acquisitions en cours, sont retenus : crédits journée citoyenne ; aménagement d'une liaison piste cyclable ; achat de matériel pour l'atelier ; programme village d'avenir (photovoltaïque, rénovation du logement de l'ancienne gare, construction salle exposition : études) ; réfection de chemins forestiers ; reprise affaissement de regards sur les routes départementales ; mise aux normes des locaux de travail ; travaux et acquisitions dans la salle polyvalente ; mise en leds éclairage intérieur bâtiments salle polyvalente et mairie ; école : accessibilité et sécurisation école ; achat de forêts et autres terrains ; ; étude pour la réfection totale des rues de l'école et du vignoble ; emploi à 20 h/semaine pour seconder l'agent technique pendant la période estivale ; tuilage pour le secrétariat de la mairie ; informatisation de la gestion du cimetière

## DEMANDES DE SUBVENTIONS

Il est décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention : GAS (Groupement d'Action Sociale du personnel) : 90 € par agent et par an ; 30 € à l'Association des Amis du mémorial Alsace-Moselle ; Ass. Part'âge Waldighoffen : 100 € ; Amis de Luppach : 100 € ; Fondation du Patrimoine : 75 € ; Conservatoire des sites alsaciens : 35 € ; club vosgien : 100 € ; tous au sport de Waldighoffen : 300 €. Il ne sera pas donné suite aux autres demandes.

## ADHESION AU CNAS

Sur proposition du maire, le conseil municipal donne son accord pour une adhésion au CNAS, comité d'entreprise ayant une offre plus étoffée de prestations à destination des agents que le GAS. La cotisation est acquittée par la commune et s'élève à 224 € pour 2026, par agent ; l'agent n'a pas de participation à verser.

## AFFAIRES DOMANIALES

### AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ECOLE ET LA RUE DU VIGNOLE -maîtrise d'œuvre

#### Contrat global réseaux humides, réseaux secs, voirie

Les trois propositions de contrat réceptionnées ne sont pas retenues ; il convient de définir un cahier des charges plus précis.

## VILLAGE D'AVENIR

### Logement de l'ancienne gare—salle d'exposition : choix du scénario

Il est décidé de prévoir deux logements et de donner pouvoir à la commission pour finaliser le projet d'extension (salle d'exposition) en tenant compte également des contraintes de stockage du matériel de l'ACSL

## RELAMPING (salle polyvalente—mairie)

Une étude thermique est demandée pour pouvoir bénéficier des subventions fonds verts ; le conseil municipal donne son accord.

## FORET

### Sécurité en bordure de RD 473 (vers le Willerhof)

Analyse de M. Capron, technicien forestier : en raison du réchauffement climatique, certaines essences d'arbres se fragilisent et le problème se pose le long de la RD473, en traversée de forêt. Un accident (grosse branche d'arbre tombée sur une voiture - sans blessés -uniquement dégâts matériels) a eu lieu en 2024 sur notre ban. Le dossier est traité par notre assureur. Un autre accident a eu lieu à Ferrette avec blessé et semble t-il mise en cause de la commune. Il propose de suspendre la coupe de bois dans la parcelle 5 déjà approuvée pour se concentrer sur la sécurisation de la RD473.

Ont étudié le problème sur place : M. SAUVAGEOT René de la CEA et le responsable sylviculture de l'ONF. Des arbres ont été marqués (382 arbres sur 1.2 km). Certains d'entre eux sont imposants et dangereux. M. Capron propose de couper l'ensemble ; une partie serait faite par machine mécanisée, ce qui reviendrait moins cher ; une période de 8 jours serait nécessaire ; la CEA refuse de dévier la circulation, il faudra fonctionner par micro-coupures. Coût estimé pour la coupe : 8000 € HT (rajouter le façonnage, débardage). Les recettes pour le mélèze peuvent ramener 6000-7000 €. En 6 ans avons déjà dépensé 11000 € pour la sécurisation ; déjà deux interventions cette année ; M. CAPRON est d'avis de procéder à cette mesure plus radicale. D'après lui, on ne devrait pas être déficitaires sur cette opération (au vu des ventes de bois qui suivront). Il faudra néanmoins prévoir de l'entretien dans les années qui suivent.

Stratégies proposées par l'ONF : mettre certains arbres sains en valeur (ex : merisier) ; après la coupe, il y aura un effet lisière (d'autres essences s'installeront comme l'aubépine....) ; coupe de tous les bois ayant une pourriture sur le bas ; coupe de tous les mélèzes qui sont attaqués par un insecte (100 m3 environ)

Après en avoir discuté, considérant que la commune prend la mesure du risque et effectue des travaux de sécurisation de la RD 473 depuis plusieurs années, considérant néanmoins qu'il s'agit d'une proposition radicale très coûteuse et qui aurait un impact visuel considérable et des frais d'entretien non négligeables sur les années suivantes, le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés rejette la proposition de l'ONF ; demande néanmoins au technicien forestier de proposer les mesures ponctuelles nécessaires pour assurer la sécurité des usagers en bordure de la RD473

## Etat d'assiette 2027

Les prévisions ci-dessous sont approuvées

UG	Surface UG en ha	Type coupe	Volume prévisionnel	Mode dévolution produits
1a	10.54	Amélioration différenciée	40 m3/ha	BF
11r	4.46	Régénération différenciée	60 m3/ha	BF

## Bois d'affouage

Le prix du bois d'affouage (débardé, en bord de chemin) est fixé à 65 €. Des lots de 5 à 10 stères peuvent être réservés par la habitants.

Le prix du BIL est fixé à 60 € HT le m3 pour 2026.

## Prévisions de travaux et de coupes

La commission dédiée est autorisée à prendre les décisions concernant les travaux et coupes 2026.

- Coupes : le programme de coupes n'étant plus adapté (abandon du programme de coupe drastique le long de la RD473) il est décidé de limiter les coupes à 300 m3 en parcelle 10 (principalement pour de l'amélioration, de la régénération et des coupes d'arbres malades).
- Travaux : M. MATHIOT Denis, adjoint rend compte des décisions prises : les travaux d'infrastructure sont reportés (à réexaminer en 2027). Les travaux de maintenance, sylvicoles et divers sont retenus.

## VENTE DE FORETS PAR DES PARTICULIERS

### Forêts de la famille GESSER Yvan

Forêt en bordure du Gehrenbach—section 6—parcelles 150-151-152 soit 67.33 ares pour un montant de 7000 €, soit 138.80 € de l'are. Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption.

### Forêt de la famille WOLF

La commune souhaite acquérir deux parcelles en section 5—parcelle 10 soit 27.34 ares (ban de Werentzhouse) et la parcelle section A—parcelle 94 soit 5.57 ares (ban de Fislis) qui permettrait un accès sur la RD473. Prix : 80 € de l'are. Décision prise en vue de créer un ensemble, une des parcelles touchant la forêt communale ; ce secteur comporte de nombreuses petites parcelles privées souvent inexploitées et située en bordure de RD

## TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ELECTRIQUES DANS LA RUE DE L'ECOLE ET LA RUE DU VIGNOLE

Accord de principe est donné à TEA (Territoire d'Energie Alsace) pour ces travaux, à horizon 2026 pour les études et 2027 pour la réalisation. Les travaux concernant la fibre/le téléphone ne sont pas inclus.

Estimation prévisionnelle : 142300 € HT avec une participation de 62882 € de TEA et une aide complémentaire de 6680 € pour la suppression du linéaire de fils nus). Le solde est pris en charge par la commune.

## VENTE DES TERRAINS LANZ (croisement rue des sapins / grand'rue)

Les prix seront réajustés en fonction du marché actuel et le conseil municipal donne un accord de principe pour passer par un professionnel de la vente.

## **AFFAIRES GENERALES**

### **PERSONNEL COMMUNAL**

#### **Prolongation du contrat de l'agent saisonnier**

Sur proposition du maire, le contrat de l'agent saisonnier sera prolongé pour six mois au titre d'un accroissement temporaire d'activité, notamment pour la réorganisation de l'atelier communal et diverses autres tâches nécessitant une seconde personne pour le service technique (prolongation du 1.10.25 au 31.03.2026 à raison de 20 h par semaine). Une seconde prolongation est approuvée dans les mêmes conditions jusqu'au 30.09.2026.

#### **Contrat prévoyance**

Il est décidé d'adhérer à la convention de participation du CDG 68 pour le risque prévoyance, à compter du 1.1.2026 pour une durée de 6 ans. Les cotisations seront acquittées par le personnel. La commune participera à hauteur de 15 € par mois et par agent.

#### **Recensement de la population**

Deux agents recenseurs ont été engagés (M. Fernand GÖTTE et Mme WINTENBERGER Laurence). La rémunération a été fixée à 6 € par feuille de logement

#### **Convention de mise à disposition de la secrétaire à l'association foncière**

Le conseil municipal accepte de signer la convention pour la période 2024-2026, à titre de régularisation. Le remboursement du salaire de la secrétaire est facturé à l'Association Foncière.

#### **Emploi de secrétaire générale de mairie**

Création d'un poste permanent d'un agent assurant les fonctions de secrétaire générale de mairie (ancienne fonction : secrétaire de mairie)

### **CREATION D'UN SERVICE JURIDIQUE**

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service juridique mis en place par la Communauté de Communes pour l'ensemble de ses communes membres. Dans un premier temps, ce service est gratuit. La commune sera reconsultée pour une adhésion définitive (à titre onéreux) à compter du 1.7.2026.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU**

Approbation des rapports concernant la gestion de l'eau, des déchets, de l'assainissement en 2025 ; approbation du rapport d'activité 2025. Ces documents sont consultables en mairie

### **CEA**

Le conseil municipal approuve la convention réactualisée de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération proposée par la CEA

### **TERRITOIRE ENERGIE ALSACE**

Approbation des statuts réactualisés (évolution législatives et réglementaires, gouvernance)

### **REDEVANCE D'OCCUPATION PROVISOIRE POUR LES CHANTIERS D'ELECTRICITE**

Instauration d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public (chantiers ENEDIS)

### **ACQUISITION DU VELO ELECTRIQUE**

Depuis 2017, le PETR du Sundgau a mis à disposition des communes un vélo électrique (pour l'agent technique). Il propose de nous le vendre pour une somme de 300 €. Le Conseil donne son accord.

## CONTRÔLE DE CONFORMITE DES CONSTRUCTIONS

Mission de récolement des autorisations d'urbanisme par le PETR (contrôle des réalisations et intervention en cas de constructions illégales) - adhésion par la commune

Deux agents du PETR sont assermentés pour contrôler certaines réalisations. Ce contrôle est facultatif sauf pour les travaux sur ERP, dans les zones inondables, immeuble inscrit au titre des monuments historiques, travaux sur immeubles de grande hauteur, secteur couvert par un plan de prévention; utile en cas de litiges entre particuliers (uniquement s'il y a une construction illégale, si le droit n'est pas respecté), implantation près de la voie publique etc..

Coût: en 2024 il avait été décidé un tarif à l'acte (très élevé) et une participation évolutive par habitant en fonction du nombre de communes qui allaient adhérer. Le conseil municipal avait renoncé car l'évolution du tarif était très incertaine. Le tarif a été réajusté

Tarif actuel (par an) : 1.13 euros par habitant en 2025 ; 2026 : prévisionnel : 1.19 €

## COMMUNICATIONS DIVERSES

- antenne située près de Bouxwiller : des travaux sont prévus pour passer à la 5G ; un dossier de consultation est disponible en mairie
- résultats de la quête ligue contre le cancer 2025 : 3416 € (un grand merci à Claudia et Nicole)
- Le maire remercie également les bénévoles qui ont vendu les brioches de l'APAIEI au porte à porte
- travaux assainissement rue des chênes, grand rue, rue des sapins : reporté à 2026
- SIAS Bouxwiller-Durmenach-Roppentzwiller-Werentzhouse : les six classes seront maintenues à la rentrée. Il est signalé des enfants perturbateurs à l'école de Werentzhouse ; une solution doit être trouvée car d'autres enfants en souffrent
- Chambre d'agriculture : des réunions sont régulièrement organisées par la chambre d'agriculture (avec les agriculteurs) pour mener des actions afin de limiter les coulées de boue
- PLUi (recours du préfet) : à ce jour les zones 1AU sont suspendues et l'ancien règlement s'applique ; le Préfet exige que les travaux d'assainissement, surtout dans le secteur Ill et Gersbach, soient programmés rapidement (risque d'amendes envers la CCS)
- Recensement de la population 2026 : le nombre d'habitants est en baisse ; 27 logements sont déclarés inoccupés ; le maire souhaite étudier la possibilité d'instaurer une taxe sur les logements vacants afin de favoriser les ventes.

## L'ETAT CIVIL

### NAISSANCES

**Zack**, né le 19 aout 2025, fils de STEMMELEN Dimitri et de BREI Mélissa

**Rüya**, née le 3 décembre 2025, fille de AKSONGUR Ahmet et de YLMAZ Melek

**Marie** née le 23 mars 2026, fille de MUESSER Mehdi et de BREUER Célia

**Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents**



### MARIAGES



**Ils se sont unis à Werentzhouse et nous leur adressons nos sincères félicitations !**

**ROESCH Adrien et CHABOUTE Cécilia** le 7 novembre 2025

**SCHMITT Fabrice et LACHAT Mélanie** le 14 mars 2026

### DECES

08.09.2025 **Mme MANGOLD Marie Christiane**, âgée de 90 ans

26.09.2025 **M. LEBREC Jacques**, âgé de 81 ans

**Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles**

*Les familles/personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des événements de l'état civil (naissance-mariage-décès) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.*

# LES GRANDS ANNIVERSAIRES



## **Mois de mars 2026**

Le 11 mars	DE JESUS Rosa	74 ans
Le 12 mars	KLOPFENSTEIN Nicole	71 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	86 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	88 ans
Le 25 mars	BIERI Stephan	72 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	89 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	77 ans

## **Mois d'avril 2026**

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	77 ans
Le 1er avril	IFRID Bernard	73 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	76 ans
Le 7 avril	ECKERT Norbert	72 ans
Le 8 avril	PATTY Jean-Marie	72 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	91 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	89 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	77 ans

## **Mois de mai 2026**

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	85 ans
Le 5 mai	STACKLER Annette	73 ans
Le 13 mai	DA SILVA Manuel	74 ans
Le 16 mai	JELSCH Thérèse	94 ans
Le 24 mai	GARDEZ Marie Marcelle	88 ans

## **Mois de juin 2026**

Le 1er juin	MISSLIN Christian	75 ans
Le 8 juin	HEINIS Jean-Paul	83 ans
Le 11 juin	SCHMITT Aimé	73 ans
Le 20 juin	GUTZWILLER Marguerite	85 ans

## **Mois de juillet 2026**

Le 11 juillet	SCHMITT Clémence	79 ans
---------------	------------------	--------

Le 19 juillet	DOMINGUES Ildia	73 ans
Le 28 juillet	DA SILVA Susanna	74 ans

### **Mois d'août 2026**

Le 1er août	KETTELA Pierre	96 ans
Le 1er août	LEROUX Paulette	94 ans
Le 21 août	SCHREIBER J-Henri	76 ans
Le 22 août	GUTZWILLER Robert	88 ans
Le 22 août	SCHOERLIN Joseph	76 ans

### **Mois de septembre 2026**

Le 1er septembre	ROSENKRANZ Denise	91 ans
Le 3 septembre	HOLLER Rose - Marie	83 ans
Le 16 septembre	HARNIST Gabrielle	83 ans
Le 22 septembre	MESSIOUD Maamar	85 ans
Le 23 septembre	KUGELIN Maurice	77 ans
Le 30 septembre	GELAS Christiane	82 ans

### **Mois d'octobre 2026**

Le 9 octobre	GEIGER Christian	72 ans
Le 10 octobre	REY Madeleine	89 ans
Le 11 octobre	HEINIS Christiane	86 ans
Le 13 octobre	MONA Bernard	75 ans
Le 13 octobre	SFOGGIA Angela	76 ans
Le 17 octobre	HAAS Yvette	74 ans
Le 17 octobre	REINOLD Denis	70 ans
Le 19 octobre	SFOGGIA André	72 ans
Le 22 octobre	ACEDO Lucien	82 ans
Le 23 octobre	WOLF Marie-Paule	70 ans
Le 28 octobre	KETTELA Fernande	92 ans
Le 29 octobre	BESANCON Luc	71 ans
Le 30 octobre	KIELWASSER Christine	72 ans
Le 31 octobre	UHLIN Roswitha	83 ans

Les personnes qui ne souhaitent pas figurer sur la liste des anniversaires (à partir de 70 ans) sont priées de le signaler au secrétariat de la mairie.

## A NOS AINES, TOUS NOS VŒUX



M. PROBST Jean-Pierre,  
90 ans le 7 janvier 2026



Mme BONNOT Marie-Rose  
80 ans le 25 janvier 2026

### MAIS EGALEMENT

Mme ROSENKRANZ Denise, 90 ans le 1er septembre 2025

Mme HEINIS Marie-Christine, 85 ans le 11 octobre 2025

Mme KETTELA Fernande, 91 ans le 28 octobre 2025

Mme SCHITTLY Madeleine, 93 ans le 23 janvier 2026

Mme DOPPLER Léa, 91 ans le 24 janvier 2026

Mme INDERBITZIN Claire, 91 ans le 18 avril 2026

Mme JELSCH Thérèse, 94 ans le 16 mai 2026



Mme BAUMLIN Marie-  
Jeanne, 85 ans  
le 3 mai 2026



## ACCW

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons partagé la fin de l'année 2025 avec vous entre notre beau Marché de Noël et sa trentaine d'exposants en novembre ainsi que nos 4 soirées vins chauds sur le parking de l'église en décembre.

Samedi 20 décembre, les murs de notre belle église ont à nouveau vibré sous les instruments et les chants de Noël entonnés par les Bitsch Boys. L'ACCW avait à cœur de vous offrir encore une fois ce beau concert tout en vous régaland avec nos premières tartes flambées... Merci à tous pour cette belle soirée enchantée... et votre soutien durant les 3 autres samedis soirs aussi !

L'ACCW poursuivra l'aventure en 2026 avec son **Marché de Noël les 14 et 15 novembre ainsi que ses soirées « Ma cabane à vin chaud » en décembre.**

Je tiens à remercier ici ma fidèle équipe, mes chers bénévoles et vous tous qui venez soutenir nos manifestations, MERCI ! En attendant, prenez soin de vous et passez une belle année 2026.

## LE CONSEIL DE FABRIQUE

Chers amis de Werentzhouse, l'été arrive doucement dans notre village et nous espérons que le soleil apportera aussi son lot de réconfort à ceux qui en ont besoin pendant ces temps compliqués partout dans le monde ! Nous tenons encore à remercier toutes les personnes qui par leur travail, leur temps ou bien leur don contribuent à faire vivre notre paroisse. En effet nous sommes heureux de pouvoir compter sur les membres du conseil mais aussi sur des âmes généreuses qui nous aident pour le ménage ou les travaux de l'église. Et afin de pouvoir financer les charges comme le chauffage, les dons sont indispensables, un grand merci !

A vos agendas, **notre prochain repas dansant se tiendra le 18 Octobre comme d'habitude** mais au vu de l'augmentation des prix nous sommes contraints de devoir ajuster le prix et le fixer à 25 Euros. Notre cuisinière déploie tous ses talents pour vous servir un menu de qualité et Jean-Louis ne compte pas son temps pour vous faire danser tout l'après-midi, donc nous pensons sincèrement que ce prix reste raisonnable. Nous comptons sur vous, tous les bénéfices servent à faire fonctionner notre paroisse qui, indirectement, contribue à faire vivre nos valeurs au sein de notre société si changeante.

Si vous souhaitez nous contacter vous pouvez joindre Claudia au 0660870651, elle assurera le relais. Nous vous souhaitons un beau printemps et un bel été à venir !

Toute l'équipe du Conseil

## **PORTES OUVERTES AU MOULIN**

**Rendez-vous le dimanche 28 juin 2026, de 10h à 16h, pour partager un moment convivial, plongés dans l'ambiance des meuniers et découvrir leur savoir-faire. !**

Cette année l'Association des Moulins Ambulants de Bouxwiller nous fera le plaisir de fabriquer de la farine sur notre site.

Comme chaque année l'Association du musée des Amoureux de Werentzhouse nous fera le plaisir d'être présent

### **Repas concoctés par le traiteur Wimmer :**

**Cuisse de poulet rôtie sans os, gratin de pommes de terre /carottes au prix de 16 € par personne.**

**Repas végétarien : hachis parmentier de légumes**

**Réservations du repas au 06.60.87.06.51 avant le 19 juin 2026 (attention places limitées)**

Une grande partie des bénéfices sera reversée à des associations de protections animales (SPA, LPO, Stérilise ton chat 68.....).

Cette année, nous organisons un grand marché de l'artisanat ( pas chez nous uniquement, dans la rue de Ferrette). Le tarif des 5 mètres est 25 euros . Si vous êtes artisans ou connaissez des artisans talentueux souhaitant présenter et vendre le fruit de leur travail, ils peuvent nous contacter au 06.67.44.91.02 pour plus d'infos ou inscriptions

A très bientôt !

**Famille LCHAT & Sund'go Thaï Animation de Werentzhouse**



## FER68

FER 68 (First Emergency Responder 68) est une association basée à Werentzhouse. Elle est composée de 15 membres formés aux premiers secours qui sont prêts à vous accompagner sur vos événements pour assurer la sécurité publique. Sous la direction du président Kevin Fuhrer, elle met en place des DPS (Dispositifs Prévisionnels de Secours) qui ont pour mission de prévenir les risques, assurer les premiers secours, évaluer la gravité et se coordonner avec les secours publics (SAMU, pompiers, force de l'ordre) si nécessaire.

Contact : 07 80 03 47 57 ou par mail : [f.e.r-68@outlook.com](mailto:f.e.r-68@outlook.com)



## ACSL (Association Culture, Sport et Loisirs)

Bonjour à toutes et à tous!

Nous voilà déjà presque fin avril, le temps file à toute allure, mais en contrepartie, nous avons enfin un beau temps printanier !

Les 24 et 25 janvier, nous avons pu organiser notre 49ème marche populaire, qui a une nouvelle fois remporté un franc succès. Cependant, cela n'aurait pas été possible sans vous ; nous remercions chaleureusement tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien. Un grand merci également à tous ceux qui sont venus de l'extérieur de Werentzhouse pour nous aider.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier les associations pour leur soutien financier : l'USW, les donneurs de sang et la Fabrique de l'église pour leur don destiné à l'achat de chaises et de tables pour la salle polyvalente. Cela nous permet d'offrir des places assises en nombre suffisant pour accueillir toutes les personnes autorisées dans la salle.

Nous tenons d'ores et déjà à vous informer que nous organisons

**une soirée LOTO le samedi 7 novembre 2026.**

Toute l'équipe souhaite vous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

A bientôt !

**Le comité de l'ACSL**



# CONCOURS MAISONS FLEURIES 2025

Le jury a sélectionné les familles qui se sont vues remettre un bon d'achat de 25 € à faire valoir auprès d'un horticulteur - Bravo à tous les participants !

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. DREHER Gilbert	7 rue du moulin
Mme FREI Nicole -M. GRETH Frédéric	8 grand'rue
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
Mme HOLLER Béatrice	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. MORE Philippe	2a rue des lilas
Musée des amoureux	rue de Ferrette
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'rue
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
Mme RUFFNY Raymonde	12 rue des sapins
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue



# Concours décors et illuminations de Noël 2025

M. et Mme ANTHONY Alain	1 rue des roses
M. AUER Rémo— Mme URSPRUNG N.	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. et Mme BILLOUD Alexandre	4 rue chemin de fer
M. BLOCH Lionel—Mme BOLTZ Julie	6 rue des pivoines
M. et Mme BONNOT Patrice	6 grand'rue
M. BRAM Urs—Mme UEBERSCHLAG	19 rue des lilas
M. et Mme CHABOUTE Alain	8 rue du vignoble
M. et Mme DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. et Mme DOMINGUEZ Cédric	4 rue des roses
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Nicolas	19 grand'rue
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
Mme GRAFF Patricia	38 grand'rue
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. GUTENKUNST Markus	3 rue de Fislis
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HERTZOG Christian	12 rue des chênes
M. et Mme HOFFMANN Christophe	22 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
Mme JONNER-HOLLER Nathalie	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KHALDOUN Radji	1 rue des vergers
M. KIRCHHOFFER F.—Mme LEPERE V.	18 rue des pivoines
M. et Mme KNEUBUHL Dominique	2 rue hirondelles
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
Mme MARCONNOT Virginie	17 rue des chênes
Mme MARTY G.—Mme SCHORI Régula	8 rue des roses
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay



M. MEISTER Philippe	IT SERVICES
Mmes MEYER Sylvie et Andrée	9 grand'rue
M. MORE Philippe	2a rue des lilas
Mme NIGLIS Huguette	15 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bürachus
M. et Mme RAUSER Christian	5 rue des chênes
M. RICHTER S.—Mme SANDNER J.	9 rue des roses
M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE C.	5 rue du vignoble
Mme RUFFNY Raymonde	12 rue des sapins
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. SCHMITT F.—Mme LACHAT M.	6 rue des lilas
M. et Mme SCHOEN Olivier	9b rue du vignoble
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SECULA Christophe	6 rue de Ferrette
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme WALCH Christian	15 rue des lilas
M. WALTER Stéphane—Mme VALLA M.	14 rue des vergers
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue

Ils et elles ont été primés(e) et ont reçu une bouteille de champagne. Bravo et merci à tous et toutes d'avoir donné un peu de lumière et de joie en cette fin d'année.

# INFORMATIONS MAIRIE

Consultez notre site : [www.werentzhouse.fr](http://www.werentzhouse.fr) et notre page facebook  
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 644 habitants au 1er janvier 2026. Le recensement de la population de janvier-février indique une légère baisse de population

## OPERATION BRIOCHES 2025

L'APEI de Hirsingue (au profit des adultes handicapés) remercie les personnes qui ont versé un don par l'achat d'une brioche ainsi que les fidèles bénévoles qui ont fait du porte à porte. La collecte dans notre commune s'élève à 1297 €



## FERMETURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé du 18 au 31 mai. La permanence des élus aura lieu le lundi 18 mai de 18 h à 19 h (sauf le Lundi de Pentecôte). En cas d'urgence veuillez vous adresser au maire au 06.19.44.13.60

## CONCOURS VILLAGE FLEURI

Voici venu le temps des fleurs, des potées, l'envie d'embellir vos maisons !!! Comme chaque année, le top départ est donné pour le concours village fleuri ! Nous comptons sur votre imagination pour embellir notre commune !

## LE RECENSEMENT MILITAIRE

Quelques repères :

**Qui doit se faire recenser :** les garçons et filles ayant eu 16 ans possédant la nationalité française ou une double nationalité ; c'est obligatoire

**Quand se faire recenser :** à partir de la date d'anniversaire des 16 ans (pendant le trimestre en cours)

**Où :** à la mairie du domicile ; amener une pièce d'identité et le livret de famille ; une attestation de recensement vous sera remise et vous serez inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à 18 ans—un justificatif de recensement vous sera demandé pour passer vos examens et passer votre permis de conduire—puis attendre de recevoir le mail vous invitant à créer un compte dépense +

**Journée défense et citoyenneté :** je suis convoqué au cours du trimestre de mes 17 ans (sauf double nationalité)



## ANALYSES D'EAU

Elles peuvent être consultés dans le tableau d'affichage à la mairie ou sous <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11461>

## DEJECTIONS CANINES

Les sachets permettant de ramasser les déjections canines sont disponibles gratuitement en mairie



## Au fil des jours

LE REPAS DE NOEL DES AINES



SOIREE HALLOWEEN



LA ST VALENTIN

LA ST NICOLAS DES ENFANTS DU RPI



LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE





ELECTIONS MUNICIPALES



LA MARCHE AUX FLAMBEAUX

OSTERPUTZ



CHASSE AUX ŒUFS DES ENFANTS DU RPI



LES NAISSANCES  
DU PRINTEMPS



REFECTION DE CHEMINS



REPLACEMENT D'UN JEU  
A L'AIRE DE JEUX

# PROCHAINES MANIFESTATIONS EN 2026-2027

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Journée citoyenne	Samedi 30 mai de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
On the moon again	Samedi 13 juin	Coopérative scolaire	Salle polyvalente	Observation de la lune—animations —petite restauration
Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins—marché de l'artisanat et du fait main	Dimanche 28 juin de 10 h à 16 h	Famille LACHAT José 11 rue de Ferrette	Moulin 11 rue de Ferrette	Portes ouvertes—restauration sur place—animations pour petits et grands -marché artisanal
Journée citoyenne	Samedi 19 septembre de 7 h 30 à 13 h	Commune	Ban de la commune	Journée de travail
Déjeuner paroissial	Dimanche 18 octobre à midi	Conseil de Fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Soirée halloween	Samedi 31 octobre	Commune	Salle polyvalente	Soirée festive
Loto	Samedi 7 octobre	ACSL	Salle polyvalente	Soirée loto
Cérémonie interparoissiale du 11 novembre	Mercredi 11 novembre	Commune	Messe suivie de la cérémonie au monument aux morts—vin d'honneur	
Marché de Noël	Samedi 14 et dimanche 15 novembre à partir de 10h	ACCW	Salle polyvalente	Marché de Noël et petite restauration
Fête de la St Nicolas	Vendredi 4 décembre	Commune	Salle polyvalente	Enfants jusqu'à 11 ans
Cabane à vin chaud	Samedis 5, 12, 19 décembre à partir de 17h30	ACCW	Parking de l'église	Vin chaud
Fête de Noël des aînés	Dimanche 6 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du Nouvel An	Jeudi 31 décembre	Sundgo'thai animations	Salle polyvalente	Repas dansant
Vœux du maire	Dimanche 10 janvier 2027 À partir de 9 h 30	Commune	Salle polyvalente	Invités et ensemble de la population
Marche aux flambeaux	Samedi 20 février 2027 en soirée	Commune	Parcours pédestre Départ salle polyvalente	Ouvert à tous



## LE MUSEE DES AMOUREUX EST OUVERT

Le dimanche 7 juin de 14 h 30 à 18 h

Le dimanche 28 juin (pour la fête des moulins)

Tous les dimanches en juillet et août de 14 h 30 à 18 h

Et sur rendez-vous : contacter Mme GRIMLER G. sous  
genevieve.grimler@orange.fr

# INFORMATIONS DIVERSES



## *Demandez votre Journal du Député*

Inscrivez-vous auprès de la permanence parlementaire du député Didier Lemaire pour recevoir au début de l'année 2026 votre « Journal du Député ». Vous pourrez y retrouver les actualités et travaux menés par votre député en circonscription ainsi qu'à Paris.

### Par téléphone

☎ 03 69 84 01 61

### Par mail

✉ [didier.lemaire@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.lemaire@assemblee-nationale.fr)

### Ou en complétant le formulaire ci-dessous

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Et en le renvoyant à l'adresse suivante :



Député Didier Lemaire  
7 Place Xavier Jourdain - 68130 ALTKIRCH

## EMBELLISSONS ENSEMBLE NOTRE COMMUNE

Chacun à son échelle, peut contribuer à rendre le cadre de vie plus agréable et plus accueillant. Balcons fleuris, jardins soignés, façades végétalisées ou encore trottoirs entretenus, ces gestes simples participent à l'embellissement de notre village et au bien-être de tous. Fleurir et végétaliser, c'est aussi favoriser la biodiversité, accueillir les insectes pollinisateurs et lutter contre les effets de la chaleur en été.

Face au réchauffement climatique, chacun peut adapter son lieu de vie et pour améliorer son confort au quotidien : planter des arbres pour créer de l'ombre, privilégier des plantes résistantes à la sécheresse, limiter les surfaces imperméables et le minéral ou encore installer des récupérateurs d'eau de pluie sont autant d'actions concrètes et bénéfiques. Ces aménagements permettent de favoriser un environnement plus sain.

En agissant dès aujourd'hui, nous contribuons à notre qualité de vie, à notre bien-être et à notre santé, tout en préparant l'avenir. Alors, que vous ayez la main verte ou simplement l'envie de vous lancer, n'hésitez pas à embellir et rafraîchir votre espace ! Ensemble, faisons de notre commune un lieu toujours plus agréable à vivre, végétalisé, fleuri et harmonieux

## KLUBS FESTSUNDGAU—les événements dans la région

Pour consulter ou publier les festivités programmées dans la Région, cliquez sur

<https://www.klubs-sundgau.fr>

## INFOS TRI

Avant la collecte, présenter les bacs/sacs la veille au soir (mardi) à partir de 18 h

Après la collecte, vos bacs doivent être rentrés au plus vite et au plus tard le soir du jour de la collecte.

Les sacs à tri non collectés ne doivent pas stationner sur le trottoir pendant 15 jours mais doivent être re-triés.



# Attention à la présence des frelons asiatiques

Ils construisent les nids primaires à proximité ou dans les abris de vos habitations



## DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

### Découverte de nids primaires

Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : soupendes des toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, parasols...



Le signaler sur le site :



[Lefrelon.com](https://www.lefrelon.com)

## NOUVEAU SERVICE VELO FLUO

La Région grand'est déploie un nouveau service de mobilité dans 52 gares du territoire : Vélo Fluo, un dispositif de location de vélos électriques pour faciliter les déplacements du dernier kilomètre et encourager l'usage du train + vélo au quotidien

Disponible 24 h sur 24 via une application dédiée

A retenir :

- tarifs simples et accessibles : 6 € les 14 h de location ou 3 € avec une carte fluo ou un abonnement TER annuel.
- Réservation possible jusqu'à 14 h à l'avance via l'application *Vélo Fluo Grand Est*

En savoir plus :

<https://www.fluo.grandest.fr/velo-fluo/>

## VISITE MEDICALE DE PREVENTION A PARTIR DE 50 ANS

L'AGIRCC ARRCO propose aux personnes de 50 ans et + un bilan de prévention complet, gratuit et personnalisé. Il s'agit d'un bilan de deux heures avec un médecin pour faire le point sur sa santé, ses habitudes de vie et sa condition physique ; puis une consultation d'une heure avec un psychologue, pour aborder bien-être, mémoire, sommeil, équilibre émotionnel et gestion du stress.

Le bilan est pris en charge par l'AGIRC-ARRCO sans aucun frais pour les participants

Centre de prévention Agirc-Arrco—Tél. : 03 88 35 27 76

Mail : [accueil.strasbourg@centredeprevention.fr](mailto:accueil.strasbourg@centredeprevention.fr)

## FIN DE RESEAUX 2G ET 4G

Les services de l'Etat informent de l'extinction progressive des réseaux mobiles 2G et 3G sur le territoire (la 2G sera arrêtée d'ici fin 2026 ; la 3G disparaîtra progressivement à partir de fin 2028)

Certains équipements sont encore connectés à ces réseaux : réseaux d'alarme et de surveillance, dispositifs médicaux ou de téléassistance, système de gestion technique (eau, chauffage)...

Pensez à anticiper ces évolutions en contactant vos fournisseurs



## Notre patrimoine naturel à préserver



### Le saviez-vous ?

Un arbre sénéscent ou un « vieil arbre » peut accueillir jusqu'à **1 700 espèces d'invertébrés** dont une majorité d'insectes.

Il est également zone de refuge, de nourrissage et de reproduction des espèces cavicoles comme les pics, les chauves-souris et les chouettes.



Le **lucane cerf-volant** ou *Lucanus cervus*, est le **plus grand coléoptère de nos forêts européennes**. Son nom vient de ses 2 mandibules ressemblant à des bois de cerf. Sa larve est "saproxylophage", elle se nourrit de bois mort. Elle a une préférence pour les chênes et peut vivre jusqu'à 6 ans.

"Le bois est mort-vivant" !



Grand Est



Crédit Illustrations : Maud Briand

Plus d'infos : <https://cc-sundgau.fr/cadre-vie/territoire-engage/plans-dactions/>

## INFORMATION FREDON : LE MOUSTIQUE TIGRE

### COMMENT LE RECONNAITRE

Taille : environ 5 millimètres ; apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen ; particularités : pique le jour ; vit à proximité de son lieu de naissance ; fait peu de bruit

**MENACE POUR LA SANTE** : il peut transmettre des maladies infectieuses par le biais de ses piqûres (dengue, chikungunya, zika) ; un moustique peut être infecté en piquant une personne qui s'est contaminée lors d'un voyage dans les zones tropicales, puis transmettre le virus à une autre personne en la piquant

### OU TROUVE T'ON LE MOUSTIQUE TIGRE

Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleurs, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobilier de jardin, piscines non entretenues, plis de bâches....). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement. Dans notre région, les femelles pondent de mai à novembre. Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés chez vous ou chez votre voisin. Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon de 150 m autour de son lieu de naissance.



### COMMENT AGIR POUR S'EN DEBARRASSER

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisance (pour en savoir plus, voir site de l'ARS, rubrique moustique tigre et maladies vectorielles)

### CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRESENCE !

Le moustique tigre est très actif dans le Grand Est ; pour signaler sa présence, pour aider Fredon à trouver des solutions pour éviter sa dissémination, connectez-vous sur le portail de signalement :

[https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/signalements](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements)